

## DECISION N° 2024-S-05

LA DIRECTRICE DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE,

VU le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L 642-11 et R 642-24,

VU l'arrêté du 12 janvier 2023 nommant Madame Carole LY directrice de l'Institut national de l'origine et de la qualité,

VU la décision de nomination de Madame Maud ROTHMANN au poste de déléguée territoriale adjointe de la délégation territoriale Ouest,

VU la décision 2022-10 du 27 décembre 2022 relative à l'organisation et à l'implantation des services territoriaux de l'INAO,

VU l'instruction de service INAO-IS-2020-01 du 10 janvier 2020 relative aux modalités d'autorisations et de délégations de signature,

VU l'instruction de service INAO-INS-2024-02 du 14 mai 2024 relative à l'organisation et au fonctionnement des services territoriaux,

### DECIDE

#### **- ARTICLE 1 -**

A compter du 4 novembre 2024, délégation de signature est donnée à Madame Maud ROTHMANN, déléguée territoriale adjointe, chargée de l'intérim du délégué territorial Ouest à l'effet de signer au nom de la directrice de l'INAO, dans la limite des attributions de ses fonctions, les documents du ressort de ladite délégation territoriale dans les conditions définies par l'instruction de service INAO-IS-2020-01 du 10 janvier 2020 susvisée.

#### **- ARTICLE 2 -**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Maud ROTHMANN, délégation de signature est donnée à :

- Madame Emilie LEVEAU-VIGNAL, ingénieure délimitation et protection du foncier pour la délégation territoriale Ouest, pour les courriers de protection du foncier (sauf les avis défavorables),

**INAO**

12, RUE HENRI ROL-TANGUY  
TSA 30003  
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE  
TEL. +33 (1) 73 30 38 00 / TELECOPIE : +33 (1) 73 30 38 04  
[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)

- Monsieur Samuel POISSON, ingénieur chargé des cahiers des charges et des contrôles pour la délégation territoriale Ouest, pour les courriers de dérogations en agriculture biologique et les documents en lien avec les plans de contrôles label rouge,
- Madame Flavie BARON, ingénieure chargée des contrôles et référente juridique pour la délégation territoriale Ouest, pour les courriers de manquements en inspection, la transmission des fiches de liaison et les documents en lien avec les plans de contrôle AOP/IGP/STG.

Fait à Montreuil, le 30 octobre 2024

La Directrice de l'INAO,



Carole LY

**INAO**

12, RUE HENRI ROL-TANGUY

TSA 30003

93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE

TEL. : +33 (1) 73 30 38 00 / TELECOPIE : +33 (1) 73 30 38 04

[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)